ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Le souvenir français - COMITÉ LOCAL : BATZ-SUR-MER/LE CROISIC

06 03 32 21 81

MAILTO:NICOLAS.ANJARD@GMAIL.COM

Président : Nicolas ANJARD

SAUVEGARDER : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

COMMÉMORER : Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.

TRANSMETTRE : Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25

Conformité RGAA
Non conforme